

ARRÊTÉ DU MAIRE**Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries**

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération en date du 10 juin 2021 donnant une nouvelle dénomination officielle de voie pour le chemin de l'Espérance :

- La dénomination de la « rue Saphir » en lieu et place du chemin de L'Espérance
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 10 juin 2021, sont arrêtées les numérotations suivantes :

Libellée voie	N° actuel /Ref cadastral	N° adresse futur	Commune déléguée
Rue Saphir (ancien chemin de l'espérance)	N°1B / ref AR30	N°71	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (ancien chemin de l'espérance)	N°1C / ref AR31	N°95	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (ancien chemin de l'espérance)	N°4 / ref AR244	N°156	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (ancien chemin de l'espérance)	N°6 / ref AR245	N°178	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (ancien chemin de l'espérance)	N°8 / ref AR246	N°196	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (lieu-dit L'espérance)	N°1 / ref AR39 futur 323	N°235	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (lieu-dit L'espérance)	N°3 / ref AR126	N°245	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (lieu-dit L'espérance)	N°5 / ref AR312	N°253	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (lieu-dit L'espérance)	N°5B / AR316	N°257	Machecoul Saint Même
Rue Saphir (lieu-dit L'espérance)	N°7 / AR128	N°269	Machecoul Saint Même

Rue Saphir (création point adressage)	Sans / ref AR36 futur 327	N°133	Machecoul Saint Mème
Rue Saphir (création point adressage)	Sans / ref AR36 futur 328	N°145	Machecoul Saint Mème
Rue Saphir (création point adressage)	Sans / ref AR36 futur 329	N°163	Machecoul Saint Mème
Rue Saphir (création point adressage)	Sans / ref AR38 futur 321	N°189	Machecoul Saint Mème
Rue Saphir (création point adressage)	Sans / ref AR38 futur 322	N°213	Machecoul Saint Mème

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Mème, le 18 août 2021
 Le Maire
 Laurent ROBIN



Publié ou notifié le 19 AOUT 2021

PLAN ANNEXE avec les futurs numéros

